

Réserve
au
Moniteur
belge



04158230

TRIBUNAL DE COMMERCE - MONSIEUR
REGISTRE DES PERSONNES MORALES

04 NOV 2004

N° Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/11/2004 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : **KISLALI EURO CAR**

Forme juridique **SPRL**

Siege **Rue des Chiens 33 à 7350 Hensies**

N° d'entreprise **BE 0474.496 581**

Objet de l'acte : **1° DEMISSION - NOMINATION ASSOCIE**
2° TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

L'Assemblée Générale extraordinaire de la SPRL KISLALI EURO CAR s'est tenue au siège social en date du 30/09/2004 à 17H15. Tous les associés étant présent, il n'est pas nécessaire de justifier les convocations.

1° Monsieur KISLALI HUSEYIN fait part à l'assemblée générale de sa volonté de céder la totalité de ses parts (19 parts sociales) de la société à Monsieur KISLALI MUZAFER et ce en date du 30 septembre 2004.

Monsieur KISLALI MUZAFER domicilié Rue des Chiens 33 à 7350 Hensies fait part à l'assemblée générale de sa volonté d'acquiescer la totalité des parts de Monsieur KISLALI HUSEYIN dès ce jour, il fait part également de sa volonté de devenir associé actif de la société dès le premier octobre 2004.

Après délibération, l'assemblée générale décide à l'unanimité d'accepter la cession des 19 parts de Monsieur KISLALI Huseyin à Monsieur KISLALI Muzaffer dès le 1/10/2004.

L'assemblée générale décide également d'accepter la nomination de Monsieur KISLALI Muzaffer au poste d'associé actif avec entrée en fonction le premier octobre 2004.

2° L'assemblée générale décide également à l'unanimité de transférer le siège social de la société de la rue des chiens 33 à 7350 Hensies à la rue Jean Jaurès 10 à 7350 Thulin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 18H00.

LE GERANT
Kislali Hasan